 **SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)**

**Association loi 1901**

Déclarée à la Préfecture de l’Indre sous le n°171 le 22 juillet 1947

 SIRET : 77518794100031 SIREN : 775187941

Association agréée par le ministère de la jeunesse et des sports sous le n° 7104 le 1er mars 1950

Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR sous le n° 07 36 251 Siège social : 10, rue Fernand RAYNAUD 36000 CHATEAUROUX **site internet : www.societe-tir-chateauroux.com**

 **REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA S.T.C. N° 1 SAISON 2022-2023 30 septembre 2022**

**Salle de réunion du stand R. PERROCHON**

 **Début de séance : 18 h 15**

**………………………………………………….**

**PRESENTS**: Jérôme BABIN DE LIGNAC, Jean-Paul BISIAUX, Patrice CAMPAN, Christian DEVAUX, Ophélie RAMBERT, Marcel GODIN, Jean-Paul KIEFFER, Véronique LANYI, Régis LE GAL, Patrick MOUROUX, Kevin DESRIER, Julie BEAUCOURT, Gérard BASTARD, Frédéric RICHARD, Ludovic RICHARD,

**ABSENTS EXCUSES :** Franck AUDONNET, Dominique GINGAST, François GRABOWSKI, François MANCHON, Patrick MARTIN, François Xavier LHOPITALIER, Michel LANGLOIS (président d’honneur)

**AUDITEURS PRESENTS** : Maxime DAUSSY, Pascal DAUSSY, Roselyne CAMPAN.

**AUDITEURS ABSENTS** : Laurent TEXIER, Evelyne MOUROUX, Brigitte BISIAUX

**ORDRE DU JOUR :**

- Compte rendu de la visite du technicien de la ligue régionale de tir concernant le projet de construction du pas de tir 100 mètres. **Intervenant : Gérard BASTARD,**

- Le point sur le renouvellement des licences et sur les nouvelles adhésions ; **Intervenant : Jean-Paul KIEFFER,**

- Présentation de l'organisation de l'école de tir 2022-2023 (les équipes d'enseignants, les jours et les horaires d'entrainements). **Intervenante : Ophélie RAMBERT,**

- Création de la commission COMPÉTITION (responsable, jours et horaires spécifiques d'entrainements, stage-formation, composition, suivi administratif...),

- le tir de LOISIR et les responsables des pas de tir,

- Mise en place d'une commission de discipline. Intervenant : **Jean-Paul BISIAUX,**

- Le point sur l'avancement du projet de travaux 2021-2022. Intervenant : **Patrick MOUROUX,**

- Le projet et les financements prévisionnels des travaux pour la saison 2022-2023. **Christian DEVAUX,**

- Présentation du projet du règlement intérieur spécifique concernant les prises en charges des frais des compétitions et autres. Intervenant : **Christian DEVAUX,**

- Questions diverses.

La venue des policiers municipaux les 10 et 11 octobre 2022,

Engagements pour les départementaux 10 m,

Résultats concours « la magdunoise »

Demande de règlement avis d’échéance police municipale de SAINT-AMAND MONTROND

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**

**1/ Compte rendu de la visite du technicien de la ligue régionale de tir concernant le projet de construction du pas de tir 100 mètres. Intervenant : Gérard BASTARD :**

Gérard esquisse le contenu de sa discussion avec Monsieur BEAUDON, technicien, auprès de la ligue de tir de la région centre Val de Loire concernant notre projet de construction d’un stand de tir 100 m. En compagnie de Patrick MOUROUX de Jean-Paul BISIAUX et de Jean-Paul KIEFFER il a recueilli bon nombre de renseignements qui vont permettre d’envisager le projet avec des éléments techniques d’installation qu’à priori nous n’avions pas soupçonnés. Monsieur BEAUDRON a mis en avant une réalisation accomplie dans le département d’Eure et Loire par le club de tir de AUNAY sous AUNEAU. Quelques photos fournies montrent la réalisation. Cependant une visite du site sera effectuée par quelques membres de la commission travaux pour recueillir plus amples informations sur la construction et le coût de l’opération. Maxime DAUSSY du fait de son métier et de ses connaissances se propose si besoin d’apporter des informations utiles pour la mise en œuvre du projet. Monsieur BEAUDON a fait parvenir des photos de la réalisation d’AUNAY sous AUNEAU que Christian DEVAUX se chargera de transmettre aux membres de la commission travaux et à Maxime DAUSSY.

**2/ Le point sur le renouvellement des licences et sur les nouvelles adhésions ; Intervenant : Jean-Paul KIEFFER :**

Le référent licence Jean-Paul KIEFFER dévoile qu’au 30 septembre 2022 le nombre d’adhérents est au nombre de 100 (80 renouvellements,16 nouvelles licences, 3 mutations et 1 seconde licence. 14 de ces licences concernent des jeunes de 8 à 17 ans. Pour le moment 58 licences de la saison passée ne sont pas encore renouvelées. Toutefois nous devrions d’ici quelques semaines atteindre entre 140 et 150 licences.

 **3/ Présentation de l'organisation de l'école de tir 2022-2023 (les équipes d'enseignants, les jours et les horaires d'entrainements). Intervenante : Ophélie RAMBERT :**

Depuis la rentrée du mois de septembre le club comptabilise, 24 jeunes (14 licenciés et 10 autres en attente) qui pour la très grande majorité seront incorporés cette saison dans l’école de tir. Ophélie indique que ces jeunes seront répartis en quatre groupes :

* Deux groupes le mardi soir de 18 h à 19 h30
* Deux groupes le dimanche matin de 10 h à 11 h30

Les entraineurs et responsables seront outre Ophélie RAMBERT, Julie BEAUCOURT, François MANCHON, Patrick MOUROUX. Christian DEVAUX Pourra se joindre à cette équipe en cas de besoin.

Pour Ophélie le nombre de 24 élèves constitue un maximum qui peut être accueilli convenablement aux entrainements. Toutefois Jean-Paul BISIAUX souhaiterait qu’une une liste d’attente d’élèves potentiels qui seraient amenés à remplacer en cas de défaillance les élèves actuels. Si nous devions accueillir d’autres élèves en quantité suffisante il faudrait ouvrir un autre créneau horaire et trouver d’autres enseignants.

Dans l’organisation prévue de l’école de tir, François MANCHON, animateur et bientôt initiateur, sera chargé de faire passer les examens « cible jaune » aux « secondes années ». Ophélie RAMBERT et Julie BEAUCOURT, bientôt animatrice, s’occuperont des élèves qui devront franchir le cap « cible blanche ». Ophélie RAMBERT se chargera elle-même d’inscrire chaque semaine les élèves sur les créneaux horaires dédiés.

**4/ Création de la commission COMPÉTITION (responsable, jours et horaires spécifiques d'entrainements, stage-formation, composition, suivi administratif...),**

Après la prise de parole de plusieurs membres du Comité Directeur la commission COMPETITION sera composée de deux responsables : Kevin DESRIER, CAC et futur animateur et Régis LE GAL, animateur, qui seront épaulés au niveau arbitrage et stages spécifiques par Patrice CAMPAN, arbitre et animateur, et au niveau administratif par le secrétaire et initiateur Christian DEVAUX. Il est proposé et accepté qu’un créneau horaire réservé spécifiquement aux entrainements des compétiteurs soit créé. Après discussion le choix est arrêté sur les mercredis entre 18 h et 20 h.

Le secrétaire Christian DEVAUX se chargera de modifier le planning des heures d’ouvertures du stand et de l’afficher sur les trois sites (Voir tableau en pièce jointe). De son côté Jean-Paul KIEFFER modifiera en conséquence les créneaux horaires de réservation sur le site de la société.

En complément Patrice CAMPAN se propose de former un groupe de 8 personnes maximum pour les disciplines 10 m et 25 m en fonction des saisons. Le but est de faire partager son expérience, (ce qu’il a testé, appris) et prodiguer des conseils et des astuces. Ce créneau pourrait être le samedi après-midi de 14 h à 15h30. Toutefois il demande que ce créneau ne soit pas inscrit sur le planning d’ouvertures du stand. Patrick précise que les profils concernés seront ceux qui ont besoin d’avoir les bonnes habitudes, ceux qui ont besoin d’être ramenés sur un bon cheminement car ils ont pris des mauvaises habitudes.

Par ailleurs Christian DEVAUX indique qu’il a établi une liste non exhaustive des compétiteurs 10 m qui seraient susceptibles de prendre part aux prochaines échéances sportives officielles (voir liste en pièce jointe).

**5/ le tir de LOISIR et les responsables des pas de tir,**

Jean- Paul BISIAUX souhaiterait, qu’au même titre que pour les compétitions, que soit désigné un responsable pour le tir de loisir. Avant sa démission ce rôle était tenu, uniquement au 25 mètres, par Franck AUDONNET. De son côté Christian DEVAUX estime que les tireurs « loisir » peuvent se gérer eux-mêmes avec l’appui des différents directeurs de tir qui officient sur chaque pas de tir et qui peuvent faire remonter aux responsables du club leurs revendications et s’occuper des distributions des armes du club, des ventes des cibles et des munitions.

Le principe est retenu d’établir un tableau mensuel qui contiendrait les noms des différents directeurs de tir appelés à tenir les diverses permanences sur les différents pas de tir. Ce tableau reste à établir.

Toutefois concernant les permanences 25 mètres destinés aux tireurs de loisir Jean-Paul BISIAUX propose de confier à Fançois-Xavier LHOPITALIER le rôle de référent. Contact sera pris avec lui pour lui demander son accord.

**6/ Mise en place d’une commission de discipline. Intervenant : Jean-Paul BISIAUX,**

Jean-Paul BISIAUX évoque les problèmes de comportement constatés la saison passée de la part de quelques adhérents « récalcitrants » qui pour certains auraient mérités d’être confrontés à des sanctions prononcées par la commission de discipline du club. Pour diverses raisons la commission de discipline ne s’est pas réunie pour traiter ces cas. Il est demandé à chaque membre du Comité directeur de réfléchir de qu’elle manière l’article du règlement intérieur pourrait être enrichi pour répondre à des cas similaires s’ils devaient se renouveler à l’avenir. Christian DEVAUX a remis à chaque membre du comité un extrait du règlement intérieur concernant les démissions, les radiations et les exclusions.

 Jean-Paul aborde ensuite le sujet épineux représenté par l’attitude inadmissible de certains dirigeants du club de DEOLS et en premier lieu celle de son président qui n’hésitent pas à dénigrer systématiquement notre club ses représentants et à faire courir à qui veux bien l’entendre des bruits infondés, notamment sur une fusion pratiquement « officielle » des deux associations.

Jean-Paul a pris l’initiative d’en informer les principaux dirigeants du Comité de tir de l’Indre et de la ligue de tir de la Région centre. Quelles seront les réactions de nos partenaires sportifs ?

Quoi qu’il en soit nous devons aller de l’avant, former nos compétiteurs pour batailler sur les pas de tir pour remporter des titres et des médailles et contrer ce club qui se conçoit comme hégémonique au niveau départemental.

**7/ Présentation du projet du règlement intérieur spécifique concernant les prises en charges des frais des compétitions et autres. Intervenant : Christian DEVAUX,**

Christian DEVAUX demande aux membres s’ils ont des remarques et/ou des propositions à apporter à la proposition de règlement intérieur des remboursements des frais d’engagements et de déplacements lors des compétitions ou des missions qu’ils devaient étudier pour la réunion.

A l’unanimité la proposition est acceptée. Elle sera mise en vigueur dès les prochaines compétitions officielles (voir le contenu du règlement en pièce jointe). Christian DEVAUX se chargera d’afficher une copie du règlement au stand.

**8/ Le point sur l'avancement du projet de travaux 2021-2022. Intervenant : Patrick MOUROUX,**

Patrick MOUROUX renseigne les membres du Comité sur la nature des travaux qui doivent être mis en œuvre d’ici la fin de l’année ou au tout début de l’année 2023 :

* L’isolation phonique entre la salle de réunion et le pas de tir 10 m. Les travaux doivent être entrepris au mois de novembre prochain,
* L’installation des cibles électroniques 50 m

Les travaux doivent être entrepris au mois de décembre ou au plus tard au mois de janvier. Auparavant Patrick indique que les travaux d’aménagement de la fosse de tir devront être engagés avant la venue de l’installateur.

**9/ Le projet et les financements prévisionnels des travaux pour la saison 2022-2023. Christian DEVAUX,**

Christian donne liste des travaux, en dehors du projet du stand 100 m, qui devraient être entrepris cette saison pour un montant évalué à environ 41 000.00 €. Les travaux seront en principe financés par nos partenaires habituels : Municipalité de Châteauroux, Conseil Départemental, ligue de tir avec un apport minime du club. (Voir tableau en pièce jointe).

**10/ Questions et informations diverses**

Les 10 -11 et 12 octobre prochain le pas de tir 25 mètres du stand sera occupé exclusivement par les policiers municipaux entre 9 h et 17 h30. Les entrainements pourront reprendre à partir de 18 h. Christian DEVAUX se chargera d’envoyer un message d’information à l’ensemble des licenciés.

Patrick MOUROUX annonce qu’il vient de recevoir en provenance du Comité de tir de l’Indre les documents pour les engagements des DEPARTEMANTAUX 10 mètres qui se dérouleront le mois prochain. Christian DEVAUX se chargera de prévenir l’ensemble des adhérents et les responsables de la commission compétition.

Résultats du concours amical de la magdunoise du week-end dernier.

Deux de nos licenciés se sont particulièrement distingués au cours de ce concours : Daniel SELMANE, senior 2, a remporté une médaille d’or et deux médailles d’argent respectivement au pistolet 10 m « vitesse » et au pistolet « standard » et « précision ». Solène PAULMIER, dame1, a remporté une médaille d’or au pistolet 10 m « précision ».

Patrice CAMPAN qui a stocké des cibles et des munitions en provenance de l’armurerie BONNIN demande que les divers tarifs soient revus à la hausse. Que les cibles 25 mètres puissent être proposées à la vente par lot de 5 ou 6. Il est décidé que le tableau des tarifs soit entièrement remanié.

Concernant la proposition du Comité de tir de l’Indre d’acquérir des armes et du matériel de tir pour les proposer ensuite à la location il s’avère que le Comité croule sous les demandes et qu’en conséquence il ne pourra pas faire face à toutes les demandes. Christian DEVAUX indique que pour le moment nous avons pris position pour la location de deux carabines 10 m. La question avait été posée par Ophélie RAMBERT da savoir si nous pouvions également demander la location d’une veste de tir pour des jeunes tireurs la question reste en suspens.

En complément du projet investissement 2022-2023 Christian DEVAUX indique que les dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès des partenaires. Par ailleurs les demandes de subventions de fonctionnement sont également en cours d’étude auprès de nos partenaires (voir le tableau en pièce jointe).

Fin de la réunion vers 20 h 15

 **Le président Le secrétaire**

 **Patrick MOUROUX Christian DEVAUX**

 ****